


REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
1	Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise	
1.1	Identification du produit	
	Définition du produit	Dégraissant
	Non commercial	Novacline® B2
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation de la substance ou du mélange, classe de produit	Dégraissant et nettoyant en 1 L et 5 L tous usages PC-CLN-2
	Restrictions d'emploi	Réservé strictement à l'usage professionnel en 20 L
1.3	Identification du fournisseur	
	Nom de la société : Fabricant	Chemicals Network France
	Adresse	20, rue Lavoisier
	Ville / code postal	Pontoise, FR 95300
	Téléphone	33 (0)1 34 87 17 79
	Téléfax	
	Adresse email	novacline.secretariat@gmail.com
	Site Web	www.novacline.fr
	Personne ou service émetteur	Support technique
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Nom de la société /organisme	ORFILA (INRS)
	Disponibilité	24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
	Téléphone	+33 (0) 1 45 42 59 59
	Code UFI (3)	T800-S072-9006-4QFS
2	Identification des dangers	
2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1A	Classes de danger / Catégorie et Mentions de danger associées selon Règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations	
	Irritation cutanée - Skin Irritant 2	H315
	Lésions oculaires graves - Eye Damage 1	H318
2.1B	Mentions de Danger (phrase H)	
	H315 - Provoque une irritation cutanée.	H315
	H318 - Provoque de graves lésions des yeux.	H318
2.1C	Effets néfastes les plus importants	
	Dangers physico-chimiques (se référer à § 9)	Ce mélange ne présente pas de danger physique.
	Santé humaine (informations toxicologiques se référer à § 11)	Pas de données supplémentaires disponibles.
	Effets potentiels sur l'environnement (se référer à § 12)	Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
2.2	Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) n°1272/2008	
2.2a	Pictogrammes de Danger	
	Dangers pour la santé - SGH05	
2.2b	Mention d'avertissement	
	Mention d'avertissement	Danger
	Identificateur du produit	Numérots CAS
	S1 : Hydroxyde de sodium	1310-73-2
	S2 : AlkylBenzenSulfonate de sodium	68411-30-3
2.2c	Mentions de Danger	
	H315 - Provoque une irritation cutanée	H315
	H318 - Provoque de graves lésions des yeux.	H318
2.2d	Conseils de Prudence (Prévention)	
	P264 - Se laver à l'eau les zones en contact avec le produit, soigneusement après manipulation.	P264

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
2.2e	P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux / du visage.	P280
	Voir § 2.4 Mesures de sécurité complémentaires et §7 Manipulation et stockage.	applicable
	Conseils de Prudence (Intervention)	
	P301 + P330 + P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche, NE PAS FAIRE VOMIR.	oui
	P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.	oui
	P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles ne peuvent facilement être enlevées, Continuer à rincer.	oui
	P332 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.	oui
P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.	oui	
2.2f	Conseils de Prudence (stockage)	
	Voir §7 Manipulation et stockage	applicable
2.2g	Conseils de Prudence (élimination)	
2.2h	Étiquetage supplémentaire	ND
	Le mélange est un produit détergent selon les règlements CE n°648/2004 et 907/2006.	voir §15
	Tenir hors de portée des enfants.	conditionnement 1 L et 5 L
2.2i	Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette (selon l'article 18) :	
		Aucun
2.3	Autres dangers	
	Le mélange contient des "Substances extrêmement préoccupantes" (SVHC)>=0,1% publié par l'agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 de REACH rubrique 3.	Non
	La substance remplit les critères de PBT selon le règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII.	Non
	La substance remplit les critères de tPtB selon le règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII.	Non
	Le mélange contient des substances >=0,1% présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la commission.	Non
3	Composition et informations sur les composants	
3.2	Mélanges	
3.2	Substance 1 du mélange	Informations sur la substance pure : S1
	Nom de la substance	Hydroxyde de sodium
	Formule chimique	NaOH
	N° Index	011-002-00-6
	N° CAS	1310-73-2
	N° CE (EINECS)	215-185-5
	N° d'enregistrement REACH	01-2119457891-27-xxxx
	Synonymes et autre noms	Caustic soda
	Concentration en masse	1,0 - 1,8 %
	Classification de la substance selon règlement (CE) n°1272/2008	SGH05; Metal_Corr_1A(H290), Skin_Corr_1A(H314)
	Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail voir le § 8.	oui
	Limites de concentration spécifiques et estimation de la toxicité aiguë : 0,5 % <= C< 2 %	Skin_Irrit_2(H315); Eye_Irrit_2(H319)
	Substance 2 du mélange	Informations sur la substance pure : S2
	Nom de la substance	AlkylBenzenSulfonate de sodium
Formule chimique	H ₃ C(CH ₂) ₉₋₁₂ -C ₆ H ₄ -SO ₃ Na	
N° Index	000-25-3	
N° CAS	68411-30-3	
N° CE (EINECS)	270-115-0	
N° d'enregistrement REACH	01-2119489428-22-xxxx	
Synonymes et autre noms	Benzesulphonic mono C10-13 sodium salt	
Concentration en masse	1,0 - 1,8 %	
Classification de la substance selon règlement (CE) n°1272/2008.	SGH05; Acute Tox. 4(H302); Skin_Irrit_2(H315); Eye_Dam_1(H318); Aquatic_Chronic_3(H412)	
Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail voir le § 8.	non	

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
3.3	Autres composants Autres composants, impuretés, additifs stabilisants présents nécessitant une classification.	Aucun sur la base de nos connaissances
4	Premiers secours	
4.1	Description des premiers secours Conseils généraux: en cas de doute ou de symptômes persistants, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas de CONTACT avec la PEAU (ou les cheveux) et les vêtements : Enlever immédiatement les vêtements, objets et chaussures contaminés, Rincer la peau à l'eau / se doucher si nécessaire. En cas de CONTACT avec la PEAU (ou les cheveux) : Si la zone contaminée est étendue ou s'il apparaît des lésions cutanées : il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier. En cas de CONTACT avec les YEUX : Laver abondamment à l'eau douce pendant plusieurs minutes y compris sous les paupières, Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles ne peuvent facilement être enlevées, Consulter immédiatement un ophtalmologiste, en lui montrant l'étiquette. En CAS D'INGESTION, Ne Rien faire absorber par la bouche, appeler immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette.	applicable applicable en cas de brûlure, irritation ou plaie ouverte Lavage durant 15 min applicable
4.2	Principaux symptômes et effets, aigus et différés Symptômes Effets	ND ND
4.3	Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traitement symptomatique Éléments supplémentaires ou particuliers	ND ND
5	Mesures de lutte contre l'incendie	Mélange non inflammable
5.1	Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés à l'environnement voisin Moyens d'extinction inappropriés à bannir	non spécifique, produit non combustible, non inflammable ND
5.2	Danger particulier résultant de la substance ou mélange pendant la lutte contre l'incendie Danger spécifique pendant la lutte contre l'incendie Produits de combustion dangereux	Peut former une couche glissante et grasse avec l'eau CO, CO ₂ , Ne pas respirer les fumées
5.3	Conseils aux pompiers En cas d'incendie - Porter un appareil de protection respiratoire autonome en pression positive. En cas d'incendie - Porter des vêtements de protection adéquate (combinaison complète de protection). Autres informations	oui oui Collecter séparément les eaux contaminées
6	Mesures à prendre en cas de DISPERSION Accidentelle (voir aussi §7)	
6.1	En cas de DISPERSION Accidentelle - Précaution individuelle, EPI, procédures d'urgences Utiliser des équipements de protection individuelle appropriés (voir § 8). Tenir à distance les personnes non protégées. Éviter le contact avec des yeux et la peau.	oui oui oui
6.2	En cas de DISPERSION Accidentelle - Précaution pour la protection de l'environnement Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Empêcher le déversement dans les eaux de surfaces ou les égouts. Éviter la pénétration dans le sol. En cas de déversement, diluer avec une grande quantité d'eau.	oui oui oui oui
6.3	En cas de DISPERSION Accidentelle - Méthode et matériel de confinement et de nettoyage Récupérer le produit dans un récipient adapté. Pour les grandes quantités : pomper le produit. Conserver dans un récipient adapté et fermé pour l'élimination. Autres informations :	oui oui oui Rincer à l'eau
6.4	Référence à d'autres sections Équipements de protection individuelle §8 et l'élimination §13	oui

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
7	Manipulation et stockage	
7.1a	Conseils pour une manipulation sans danger	
	Conserver le récipient hermétiquement fermé après usage.	oui
	Utiliser un équipement de protection personnelle (bottes, gants, lunettes, tabliers, masques, combinaison) voir § 8,2.	oui
	Ne pas respirer les vapeurs, brouillards, poussières.	oui
	Éviter le contact avec les yeux et la peau.	oui
	Prévoir des lavabos ou douches de sécurité; douches oculaires dans un atelier où le produit est régulièrement manipulé.	oui
	Ne pas ingérer.	oui
	Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.	oui
	Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.	oui
7.1b	Mesures d'hygiène	
	Conserver à l'abri des aliments, boissons.	oui
	Conserver à l'abri des animaux.	oui
	Conserver à l'abri des enfants.	oui
	Interdire de manger, fumer ou boire dans la zone de travail ou d'utilisation du mélange.	oui
	Se laver abondamment les mains et avant-bras après chaque utilisation et en fin de séance de travail.	oui
	Laver les vêtements / chaussures contaminés avant de les réutiliser.	oui
	Consulter le § 8 pour plus d'information sur les effets du produit et la protection individuelle.	oui
7.2	Conditions d'un stockage sûr	
	Conserver le mélange dans son récipient ou container d'origine.	oui
	Vérifier la présence de l'étiquetage.	oui
	Stocker à l'écart des aliments, boissons.	oui
	Stocker à l'écart des animaux.	oui
	Conserver le récipient ou container hermétiquement fermé.	oui
	Conserver le récipient ou container dans un lieu sec et frais.	recommandé
	Conserver le récipient ou container dans un lieu à l'abri du soleil.	peut se décolorer
	Durée de conservation du produit sans altération.	environ 1 an
	Conserver le récipient et produit dans un lieu avec une plage de température modérée.	5 à 30°C
	Conserver sur un sol résistant aux alcalis.	oui
	Produit inflammable, combustible.	non
	Prévoir une ventilation et un renouvellement d'air suffisant dans un lieu de stockage clos ou semi-fermé.	recommandé
	Ne pas entreposer avec des Acides.	oui
	Ne pas entreposer avec des sels d'ammonium.	oui
	Ne pas entreposer avec des peroxydes organiques.	oui
	Ne pas entreposer dans un container en métaux légers.	oui
7.3	Utilisations finales particulières	
	Utilisations finales particulières	Pas de données spécifiques
	Contre indications d'utilisation, pour conserver l'efficacité du produit :	Ne pas mélanger avec des acides ou tensio-actifs cationiques
	Ne pas réutiliser le container pour stocker d'autres produits :	Recyclable après rinçage (sauf produits alimentaires)
8	Contrôle de l'exposition et protection individuelle	
8.1A	Paramètres de contrôle d'Exposition humaine (substances pures) § 3,2	
	DNEL - Dose dérivée sans effets - Orale - consommateur (mg/kg/ jour)	S2: 0,85
	DNEL - Dose dérivée sans effets Long terme - Cutanée Systémique - Travailleur (mg/kg/Jour)	S2: 170
	DNEL - Dose dérivée sans effets Long terme- Cutanée Locale - Travailleur (mg/cm²)	ND
	DNEL - Dose dérivée sans effets long terme- Cutanée Systémique - Consommateur (mg/kg/Jour)	S2: 85
	DNEL - Dose dérivée sans effets long terme- Cutanée Locale - Consommateur (mg/cm²)	ND
	DNEL - Dose dérivée sans effets long terme - Inhalation - Travailleur (mg/m3/Jour)	S2: 12
	DNEL - Dose dérivée sans effets long terme - Inhalation - Consommateur (mg/m3)	S2: 3
	Valeur Limite d'Exposition au Poste de travail VME à surveiller (mg/m3)	S1: 2
8.1B	Paramètres de contrôle d'Exposition de l'environnement (substances pures) § 3,2	
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Eau douce de surface (mg/L)	S2: 0,268
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Eau de mer (mg/L)	S2: 0,0268
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Intermittent (mg/L)	S2: 0,0167
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Station d'épuration (mg/L)	S2: 3,43
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Sol (mg/kg)	S2: 35
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Sédiments Eau douce (mg/kg)	S2: 8,1
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Sédiments marins (mg/kg)	S2: 8,1
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Déchets (mg/kg)	ND
	PNEC - Concentration prévisible sans effets - Air (mg/m3)	ND
	PNEC Accumulation possible	ND

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
8.2	Contrôle (voir aussi § 6,1 et 6,2 et 7,1)	
8.2.1	Moyens de contrôle appropriés	ND
8.2.2	Equipements de Protection Personnel (EPI)	
	Protection des mains avec des gants en matériaux résistants : caoutchouc nitrile ou naturel, butyle, Néoprène, PVC, Chloroprène.	oui, recommandées EN ISO 374-1 et 374-2
	Protection des yeux : lunettes de sécurité à protection intégrale (latérales).	oui, NF EN 374 ou NF EN 166
	Protection du visage (en cas de danger accru) : utiliser un écran facial.	oui
	Protection de la peau et du corps : vêtements étanches ou tablier, bottes ou chaussures étanches, propres et bien entretenus.	oui
	En cas de fortes projections ou éclaboussures, porter des vêtements de protection chimique étanches.	Type 3, NF EN 14605/A1 Type 6, NF EN13034/A1
	Utiliser des EPI propres et correctement entretenus. Stocker les EPI dans un endroit propre et à l'écart de la zone de travail.	Oui
8.2.3	Contrôle de l'exposition environnementale	
	Contrôle de l'exposition liée à l'environnement	Non Concerné
9	Propriétés physiques et chimiques	
9.1	Propriétés physiques et chimiques essentielles	
	Etat physique (dans les conditions normales de stockage)	liquide
	Couleur	jaune fluorescent
	Odeur	ND
	Poids moléculaire (g/mole)	NA
	Seuil olfactif	ND
	pH en solution aqueuse	< 13,6
	Point de fusion (°C)	environ 0°C
	Point d'ébullition (°C)	environ 100°C
	Point éclair (°C)	NA, Non inflammable
	Température d'auto-inflammation (°C)	NA, Non inflammable
	Décomposition thermique (°C)	ND
	Taux d'évaporation	ND
	Inflammabilité (gaz, solide)	NA, Non inflammable
	Limite d'explosivité, supérieure (LES)	NA, Non inflammable
	Limite d'explosivité, inférieure (LEI)	NA, Non inflammable
	Propriétés explosives	NA, Non explosif
	Pression de vapeur à 50°C	ND
	Densité de vapeur relative	ND
	Masse volumique (g/L) à 20°C	1022
	Hydrosolubilité (g/L) à 20°C	Complètement soluble
	Liposolubilité (g/L) à 20°C	ND
	Coefficient de partage n-octanol / eau Log Pow	ND
	Viscosité cinématique à 20°C	ND
	Propriétés comburantes	NA, Non-Comburant
9.2	Autres informations	
9.2.1	Informations concernant les classes de danger physique	ND
9.2.2	Autres caractéristiques de sécurité	ND
10	Stabilité et réactivité	
10.1	Réactivité	avec acides
10.2	Stabilité chimique	stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées au § 7
10.3	Possibilité de réactions dangereuses : avec acides	exothermique
10.4	Conditions à éviter	gel, ébullition, formation de poussières
10.4	Décomposition thermique, incendie	peut former du CO et CO ₂
10.5	Matériaux à éviter - Acides	oui
10.5	Matériaux à éviter - Alcalis, bases	non
10.5	Matériaux à éviter - Sels d'ammonium	oui
10.5	Matériaux à éviter - Peroxydes organiques, oxydants forts	oui
10.6	Produits de décomposition dangereux	Aucun dans les conditions de stockage normal
11	Informations Toxicologiques	
11.1	Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008	

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
11.1.1	Peut entraîner des lésions cutanées irréversibles, telles qu'une nécrose visible à travers de l'épiderme et dans le derme, à la suite d'une exposition allant de 3 minutes à une heure. Les réactions corrosives sont caractérisées par des ulcérations, saignements, escarres ensanglantés et, à la fin d'une période d'observation de 14 jours, par une décoloration due au blanchissement de la peau, des zones d'alopécie et des cicatrices. Toxicité aiguë des substances pures (voir détail §3) Substance 1 : soude caustique, Substance 2: AlkylBenzene sulfonate de Sodium	
	Orale (rat) DL50 (mg/kg)	S2 > 1080
	Cutanée DL50 (mg/kg)	S2 > 2000
	Inhalation DL50 (mg/kg)	ND
11.1.2	Toxicité aiguë du mélange (estimation par calcul du mélange avec les substances disponibles) ATE Orale (mg/kg)	ND
	ATE Cutanée (mg/kg)	ND
	ATE Inhalation (mg/L/4 h) (vapeurs)	ND
11.2	Corrosion / Irritation cutanée	S1: Corrosif / S2: Irritation sévère
11.3	Lésions oculaires graves / Irritation oculaire	S1: Corrosif / S2: Irritation sévère
11.4a	sensibilisation respiratoire	non sensibilisant, pas observé
11.4b	sensibilisation cutanée	non sensibilisant, pas observé
11.5	Mutagénicité sur les cellules germinales Tests in vitro sur des animaux	aucun effet mutagène
11.6	Cancérogénicité	ND, NA
11.7	Toxicité pour la reproduction effet sur la fertilité, NAOEL (mg/kg) effet foetotoxique, NAOEL (mg/kg)	S1: non observé, S2: 350 S1: non observé, S2: 300
11.8	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Inhalation Ingestion Dermale	Corrosif Corrosif Corrosif
11.9	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée STOT NOAEL orale rat (mg/kg), organes cibles : rate, système cardiaque, appareil cardio-vasculaire, foie.	S1: NA, S2: 125
11.10	Danger par aspiration	ND, NA
12	Informations écologiques	
12.1	Toxicité aiguë (avec substances pures ou mélange) Poisson Gambusia affinis (96 h) CL50 (mg/kg) Poisson Leuciscus idus (48 h) CL0 (mg/kg) Poisson Poecilia reticulata (24 h) CL50 (mg/kg) Daphnia magna (48h) CE50 (mg/L) Bactéries Photobacterium phosphoreum (15 min) CE50 (mg/L) Algues (72h) CE50 (mg/kg) Station d'épuration - Impact sur les bactéries CE10/ 0,5 h (mg/L) Toxicité Long terme - poissons (avec substance pure mg/L) NOEC 365 j Toxicité Long terme - poissons (avec substance pure mg/L) NOEC 21 j Consulter chaque substance pure indiquées au § 3	Mélange > 65 ND ND Mélange > 110 ND ND ND S2: 1
12.2	Persistance et dégradabilité (avec substances pures ou mélange) Persistance Stabilité dans l'eau Biodégradabilité (OCDE 301 A) Biodégradabilité (OCDE 301 B) à 28 J (%) Biodégradabilité (OCDE 301 D) Biodégradabilité (OCDE 301 E) à 28 jours Biodégradabilité (OCDE 302 B) à 14 jours Biodégradabilité (OCDE 303 A) à 35 jours	Neutralisation naturelle Neutralisation naturelle Mélange : Facilement biodégradable : > 72% à 7 jours et 89 % à 28 jours 85% ND ND ND ND

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
	Biodégradabilité selon (CE) n°648/2004	Respectée
12.3	Potentiel de bioaccumulation (avec substance pure)	
	Bioaccumulation (N-octanol/eau) Log KoC	non, complètement soluble dans l'eau
	Bioconcentration (FBC)	non
12.4	Mobilité dans le sol (avec substance pure)	
	Mobilité dans le sol	oui, importante avec l'eau
12.5	Évaluation PBT et tPtB (avec substance pure) selon Règlement (CE) 1907/2006 annexe XIII	
	Persistance (P)	Non
	Bioaccumulation (B)	Non
	Toxicité (T)	Non
	Très Persistence (tP)	Non
	Très Bioaccumulable (tB)	Non
12.6	Propriétés perturbant le système endocrinien	
	Données disponibles	ND
12.7	Autres effets néfastes	
	Substances appauvrissant la couche d'ozone (CE 1005/2009)	Aucune
	Autres effets néfastes importants ou dangers critiques connus	Aucun
13	Considérations relatives à l'élimination selon la directive 2008/98/CE	
13.1	Méthode de traitement des déchets	
	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.	Applicable
	Traitement des déchets	Recycler ou éliminer selon la réglementation en vigueur. Remettre à un collecteur ou entreprise agréée.
	Emballages et récipients contaminés	Nettoyer à l'eau le récipient vide, le réutiliser (hors utilisation alimentaire) ou le remettre à un éliminateur agréé.
	N° Européen d'élimination des déchets (Liste LED)	NA
14	Informations relatives au transport	
14.1	N° ONU	
	UN nom du produit : Novacline® B2	Exempté du classement et de l'étiquetage transport
	N° ONU	NA
14.2	Nom expédition des nations unies	
	ADR	NA
	RID	NA
	IMDG	NA
	IATA/OACI	NA
14.3	Classes de danger pour le transport	
	ADR - Classe	NA
	ADR - Code de classification	NA
	ADR - N° d'identification de danger	NA
	ADR - Code de restriction tunnel	NA
	RID - Classe	NA
	RID - Code de classification	NA
	RID - N° d'identification de danger	NA
	IMDG - Classe	NA
	IMDG - N° EMS	NA
	IATA/OACI - Classe	ND
	IATA/OACI - Dénomination technique exacte	NA
14.4	Groupe d'emballage	
	ADR	NA
	RID	NA
	IMDG	NA
	IATA/OACI	NA
14.5	Danger pour l'environnement	
	ADR - étiquetage selon 5.2.1.8	non
	RID - étiquetage selon 5.2.1.8	non
	IMDG - étiquetage selon 5.2.1.6.3	non
	IMDG - Classification "P" selon 2.10	non
	IATA/OACI	ND

REACH	Critères / Produits	Novacline® B2
§	Légendes données (ND : non disponible, NA : non applicable)	
14.6	Précautions à prendre par le transporteur	
	Remarques	Avoir pris connaissance de la fiche de sécurité
14.7	Transport en vrac	
	Marpol 73/78 Annexe II	NA
	IBC	NA
15	Informations réglementaires	
15.1	Réglementations / législations particulières applicables à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
	Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n°2022/692 (ATP 18).	prise en compte pour la classification et l'étiquetage figurant dans la rubrique 2
	Règlement (CE) n°1907/2006 Annexe XIV liste des substances soumises à autorisation, Substances extrêmement préoccupantes.	Non concerné
	Règlement (CE) n°1907/2006 Annexe XVII substances soumises à restriction, en vertu du titre VIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.	Non concerné
	Installations classées France (ICPE).	Non concerné
	Maladies professionnelles France (TMP).	Non concerné
	Directive 2010/75/UE Composés Organiques Volatils (%)	Non concerné
	Notification - AICS	NA
	Notification - DSL	NA
	Notification - EINECS	NA
	Etiquetage des détergents et des produits d'entretien vendus au grand public selon Règlement CE n°648/2004 et 907/2006 : éléments complémentaires au Règlement (CE) n°1272/2008 du § 2.1 et 2.2 applicable à Novacline® B2 en conditionnement 1 litre et 5 litres.	Contient les composés suivants à moins de 5 % : agents de surface anioniques. Conservateur : 5 chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). www.novacline.fr
	Code UFI : #3	T800-S072-9006-4QFS
	Identification et classification des emballages (selon décision 129/1997/CE du 28 Janvier 1997) recyclables avec logo en triangle Bidons en PEHD (2) et bouchons PP + joint PE (7) avec logo Eco-emballages sur l'étiquette 1 L et 5 L.	Recyclé par CITEO
	Critères de biodégradabilité des surfactants selon (CE) n°648/2004.	Respecté
	Code santé publique R5132-57 relatif aux produits classés dangereux : la publicité sur un site ou catalogue doit être accompagné de la mention :	<i>Dangereux - Respecter les précautions d'emploi</i>
15.2	Evaluation de la sécurité chimique	
	Informations de sécurité	ND
	Réglementations nationales	Se conformer aux dispositions du pays d'utilisation
16	Autres informations	
	Sources des modifications de la Fiche de Sécurité : formule sans phosphates (UFI 3)	Version 5.1
	Utilisation de Novacline® B2 dilué à une concentration inférieure à 10 %	Tous usages pour dégraisser et nettoyer
	Utilisation de Novacline® B2 dilué à une concentration supérieure à 10 % ou à chaud pour dégraisser ou nettoyer. Recommandation : vérifier préalablement la neutralité du support par rapport à la Novacline B2, prévoir ensuite un rinçage à l'eau.	Tous usages avec protections individuelles recommandées (voir §2, 7 et 8)
	Il est recommandé que l'utilisateur, transporteur, manipulateur de Novacline® B2, lise la fiche de sécurité et nous informe de ses questions relatives à l'emploi ou à la sécurité du produit.	applicable
	Conseils relatifs à la formation du personnel ou information de l'utilisateur. Prévoir une information préalable des risques et des mesures à prendre en cas d'accident.	applicable
	Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur nos connaissances et estimations des risques établis à la date de rédaction de cette fiche. Elles doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité concernant Novacline® B2 et son utilisation. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés et les performances de celui-ci.	applicable
	Les informations sont fournies à l'utilisateur pour prendre sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation de Novacline® B2 qu'il connaît, mais ne l'exonère pas des obligations qui lui incombent liées à l'application de textes réglementaires Nationaux ou Européens.	applicable
	Fin de la fiche de données de sécurité	